

**Ministry of Tourism,  
Culture and Gaming**

Minister

6<sup>th</sup> Floor  
438 University Avenue  
Toronto, ON M7A 2A5  
Tel: 416 326-9326

**Ministère du Tourisme, de la  
Culture et des Jeux**

Ministre

6<sup>e</sup> étage  
438, avenue University  
Toronto (Ontario) M7A 2A5  
Tél. : 416 326-9326



3 octobre 2025

M. Aaron Campbell Président  
Ontario Créatif  
175, rue Bloor Est  
Toronto (Ontario) M4W 3R8  
[acaaroncampbell@gmail.com](mailto:acaaroncampbell@gmail.com)

Cher Monsieur Campbell,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités gouvernementales 2026-2027 pour Ontario Créatif.

Les organismes font partie du gouvernement et doivent agir au mieux des intérêts de la population. En cette période d'incertitude économique, ils jouent un rôle primordial dans notre engagement à protéger la province en améliorant la prestation des services, en stimulant l'innovation et en assurant la bonne gestion des ressources publiques, dans le respect des politiques et directives gouvernementales.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes doivent adapter leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique aux priorités gouvernementales. En tant que président, vous devez veiller à ce que le plan d'activités de votre organisme démontre clairement comment ce dernier répondra aux attentes. Votre rapport annuel doit faire état de vos progrès et réalisations, et le respect des exigences sera surveillé, puis un compte rendu annuel sera fait au Conseil du Trésor et au Conseil de gestion du gouvernement.

Vous trouverez dans la présente les attentes pour 2026-2027, surtout votre contribution à la protection de l'Ontario par l'amélioration des services, l'innovation et l'optimisation des ressources.

**Protéger l'Ontario**

1. Accroître les partenariats nationaux pour promouvoir l'expansion de la chaîne d'approvisionnement et l'accroissement des débouchés économiques partout au pays, ainsi que soutenir la résilience économique, surtout vu la menace des tarifs américains et l'incertitude économique.

2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes ou canadiennes autant que possible.
3. Aider financièrement les familles, les consommateurs et les entreprises de la province en gelant les frais et tarifs gouvernementaux, sauf s'ils sont approuvés par la ou le ministre qui surveille votre organisme.

### **Amélioration des services**

4. Mettre l'accent sur une expérience client axée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction, et bonifiant et en optimisant les offres de services numériques.
5. Trouver des occasions d'améliorer l'efficacité et les services, de stimuler l'innovation et d'engendrer des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'IA et à d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer la lourde bureaucratie et les formalités administratives en allégeant la gestion ou autrement pour atteindre l'efficacité opérationnelle.

### **Stimuler l'innovation et l'optimisation des ressources**

7. Trouver des moyens innovants d'utiliser les ressources publiques efficacement pour réaliser le mandat de l'organisme tout en respectant le budget grâce à des rapports financiers exacts, à des contrôles internes efficaces et à des pratiques proactives de gestion des fraudes.
8. Gérer de façon prudente et responsable l'effectif afin de stabiliser les dépenses et de préserver la viabilité financière à long terme en :
  - respectant scrupuleusement les paramètres de contrôle des embauches, y compris en cessant les recrutements pour les postes non essentiels aux activités et qui ne sont pas en contact avec le public, y compris le recours à des consultants;
  - limitant la taille maximale des effectifs (consultants inclus);
  - garantissant la conformité avec la Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic;
  - améliorant la productivité et l'efficacité en utilisant la technologie chaque fois que cela est possible.
9. Produire une politique sur l'étendue des responsabilités tenant compte des différentes activités de l'organisme et définissant des niveaux de contrôle minimums, et faire approuver cette politique par le ministre d'ici le 31 mars 2026.
10. Fournir au ministre qui surveille l'organisme d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2025 une nouvelle politique, ligne directrice ou directive sur les ressources humaines qui respecte la norme des quatre (4) jours au bureau par semaine de la FPO, qui prendra effet le 20 octobre 2025, et la norme des cinq (5) jours qui sera en vigueur le 5 janvier 2026. Régler avec la ou le ministre les problèmes liés aux contraintes de locaux.

Il s'agit d'engagements pangouvernementaux pour les organismes provinciaux dirigés par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour en savoir plus sur chaque priorité et connaître les résultats et mesures de rendement pouvant être utilisés, si vous n'en avez pas.

Veillez consulter le guide ci-joint pour en savoir plus sur chaque priorité et connaître les résultats et mesures de rendement pouvant être utilisés, si vous n'en avez pas.

1. Continuer à améliorer l'efficacité de l'administration des crédits d'impôt pour les médias culturels en assurant un délai de prestation de services de douze (12) semaines d'ici la fin de l'exercice financier 2026-2027, et au plus tard au deuxième trimestre.
2. Continuer à accroître l'activité économique et la compétitivité mondiale des industries créatives de l'Ontario en collaborant étroitement avec les partenaires gouvernementaux.
3. Poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique 2023-2027 d'Ontario Créatif, en mettant l'accent sur la mesure du rendement et la démonstration du retour sur investissement du gouvernement.

Je discuterai avec plaisir avec vous de ces priorités à notre prochaine rencontre. J'ai hâte de voir comment elles se refléteront dans le plan d'activités et les activités de votre organisme.

J'ai hâte de voir comment elles se refléteront dans le plan d'activités et les activités de votre organisme. Votre travail et votre soutien continus sont sans égal pour le gouvernement et la population ontarienne.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Katherine Kelly Gatten, sous-ministre adjointe, Division du Tourisme et de la Culture à [Katherine.KellyGatten@ontario.ca](mailto:Katherine.KellyGatten@ontario.ca).

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stan Cho', with a stylized, cursive script.

L'honorable Stan Cho  
Ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Copie à Katharine Thorne-Stone, présidente-directrice générale, Ontario Créatif  
Creed Atkinson, chef de cabinet, Bureau du ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux  
Nancy Kennedy, sous-ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux  
Katherine Kelly Gatten, sous-ministre adjointe, Division du tourisme et de la culture, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Pièce jointe :

Tableau des priorités gouvernementales pour les organismes